



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La secrétaire générale du Gouvernement

N° 50/21/SG

Paris, le 07 JAN. 2021

Monsieur le Président,

Le Gouvernement souhaite saisir le Parlement d'un projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, qui vise à mettre en œuvre une partie des propositions de la Convention citoyenne pour le climat et dont plusieurs articles peuvent être regardés comme relevant de la catégorie des projets de loi de programmation au sens des articles 34 et 70 de la Constitution.

J'ai l'honneur de vous soumettre ce projet de loi pour avis.

Compte tenu de l'urgence qui résulte du calendrier prévu pour l'inscription de ce projet de loi à l'ordre du jour du conseil des ministres, je vous serais reconnaissante de me faire parvenir l'avis du Conseil économique, social et environnemental avant le 3 février 2021 afin que le Conseil d'Etat puisse en tenir compte dans l'avis qu'il rendra, en Assemblée générale, sur le projet de loi le 4 février prochain.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

**Pour le Premier ministre
et par délégation,**

La secrétaire générale du Gouvernement

Claire LANDAIS

*Monsieur Patrick BERNASCONI
Président du Conseil économique,
social et environnemental
Palais d'Iéna
9, place d'Iéna
75775 PARIS CEDEX 16*